

ENQUÊTE D'IMPACTS

COVID-19 & STRUCTURES DE MUSIQUES ACTUELLES EN NOUVELLE-AQUITAINE

16 MARS - 1ER AVRIL



RÉSEAU DES
INDÉPENDANTS
DE LA MUSIQUE

ÉLÉMENTS PRÉALABLES

Cette enquête a été lancée très tôt après l'annonce du confinement, sans vision sur la durée de celui-ci, il ressort donc beaucoup d'incertitude dans les réponses des répondants. Elle a pour vocation de dresser un état des lieux sur les conséquences de la crise sanitaire sur une période donnée : du 16 mars au 1^{er} avril 2020. **Les chiffres qui en ressortent ne sauraient donc rendre compte de l'impact réel, et bien plus important, que la crise aura sur le secteur musical.**

Il y a eu **181 répondants**. Parmi les activités les plus représentées, on retrouve **l'action culturelle, la production de spectacles, les festivals, l'enseignement et les lieux de diffusion.**

L'enquête est volontairement très simple, minimaliste, afin de pouvoir obtenir très rapidement des chiffres indicatifs et des retours qualitatifs pour favoriser notre accompagnement. Il faut donc plutôt appréhender ces chiffres comme des ordres de grandeur que comme des statistiques abouties et scientifiquement justes. Il conviendra donc de refaire une enquête plus précise en fin de crise pour mesurer les impacts a posteriori.

CHIFFRES CLÉS

181
RÉPONDANTS



4 097 469 €
DE PERTES FINANCIÈRES



883

EMPLOIS
PERMANENTS
IMPACTÉS



492

EQUIVALENTS
TEMPS
PLEIN



2778
CONTRATS
INTERMITTENTS
IMPACTÉS



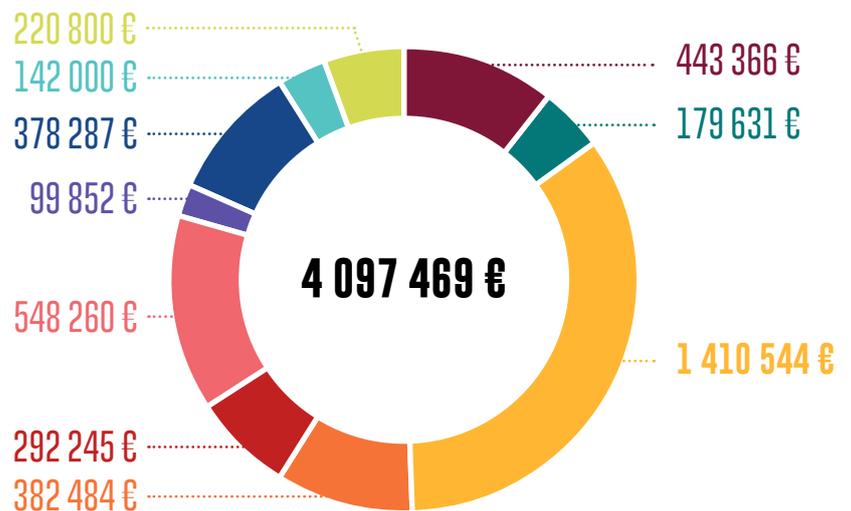
948
SALARIÉS EN
CHÔMAGE PARTIEL

IMPACTS

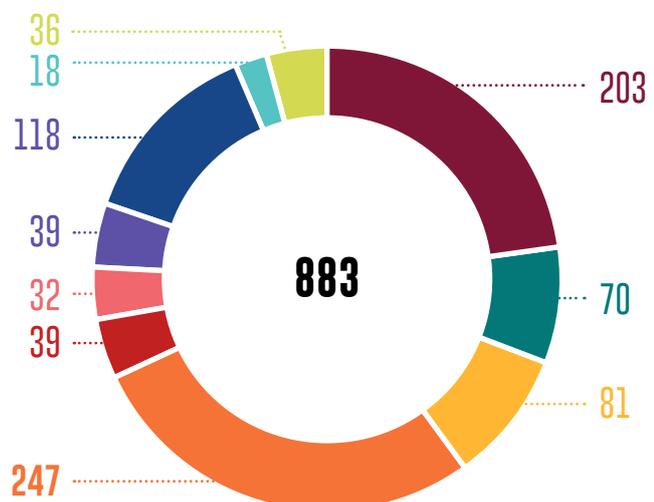
LÉGENDE

- LIEU DE DIFFUSION
- RÉPÉTITION / ENREGISTREMENT
- PRODUCTION DE SPECTACLE / BOOKING
- ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
- PRODUCTION / ÉDITION PHONOGRAPHIQUE
- FESTIVAL
- MÉDIA
- ACTION CULTURELLE
- COMMERCE CULTUREL
- AUTRE

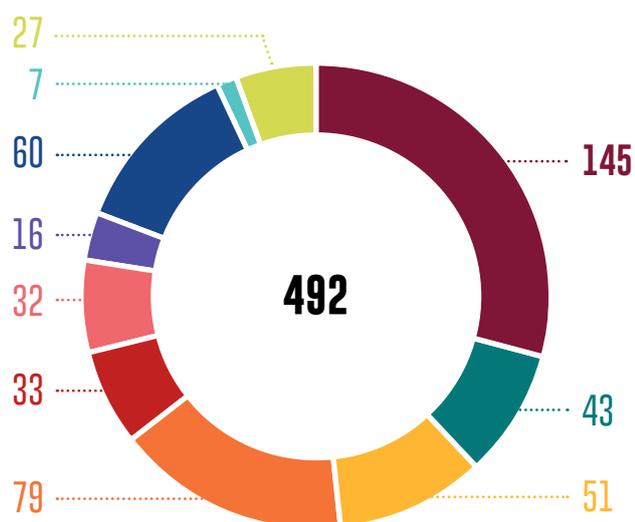
PERTES FINANCIÈRES



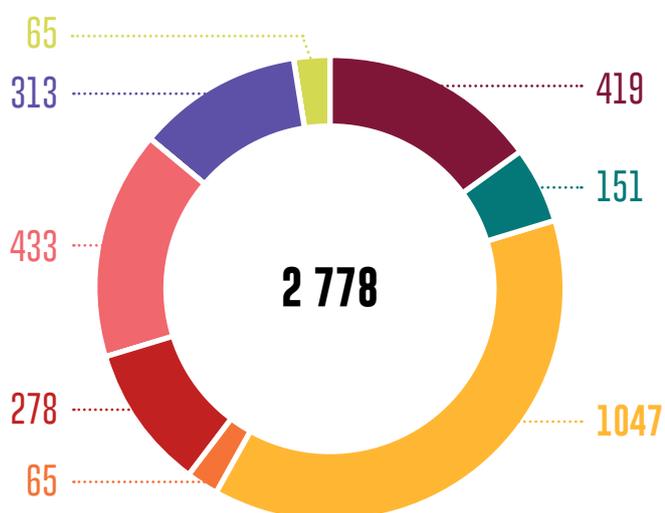
EMPLOIS PERMANENTS IMPACTÉS



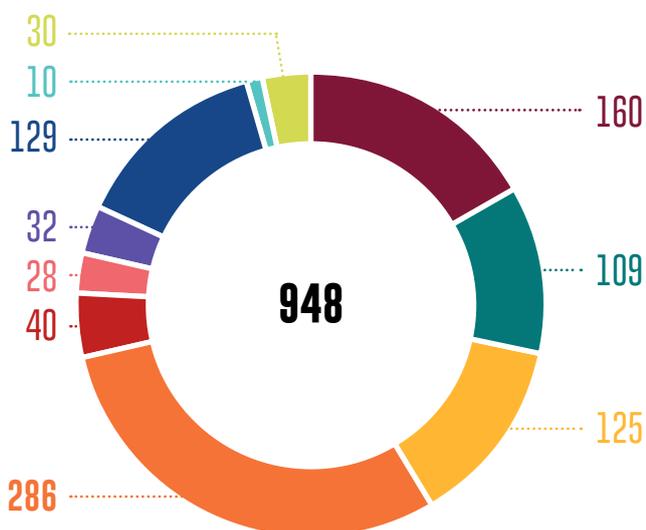
EMPLOIS PERMANENTS IMPACTÉS EN ETP



CONTRATS INTERMITTENTS IMPACTÉS



RECOURS AU CHÔMAGE PARTIEL



PREMIÈRES ANALYSES

Cette enquête a permis de réaliser une analyse d'impact de la crise sanitaire sur le budget et l'emploi dans les structures de musiques actuelles néo-aquitaines. En complément, et dans une démarche de proximité et de soutien auprès de ses adhérents, le Rim a également réalisé des entretiens téléphoniques individuels avec chacun d'entre eux. Les retours récoltés ont agrémenté cette analyse.

L'activité de production de spectacle / booking est la plus impactée en termes de pertes financières et de contrats d'intermittents concernés. Ces structures ont subi à la fois les annulations de spectacles dès le début du mois de mars et un quasi arrêt de la vente liée aux spectacles compte tenu de l'incertitude quant à la fin des restrictions et «l'embouteillage» prévisible sur les programmations à partir de la rentrée.

Les lieux de diffusion et l'activité d'enseignement sont les plus impactés en termes d'emplois permanents. La plupart des structures d'enseignement proposent néanmoins un suivi des élèves à distance pour ne pas créer de rupture dans les progrès effectués durant l'année et tenter de maintenir un spectacle de fin d'année. Elles évitent par ailleurs de devoir rembourser les élèves, ce qui leur permet de garder une trésorerie plus constante et limite les pertes financières (à condition évidemment que cette situation ne dure pas plusieurs mois consécutifs).

Concernant les festivals, les chiffres annoncés peuvent paraître assez faibles au regard des budgets des plus grosses structures. Cela s'explique par le fait qu'au moment de l'enquête et encore aujourd'hui, très peu de manifestations d'été ont acté l'annulation de leurs temps forts. Au-delà de l'incertitude «évidente» concernant le maintien de l'évènement qui engendrerait des pertes financières bien supérieures, **cette situation impacte surtout leur capacité à boucler leur programmation** (globalement et encore plus avec les artistes nord et sud-américains) et a fait chuter le rythme des préventes, générant une **forte inquiétude liée à**

la trésorerie. Enfin, plusieurs festivals (peu importe la taille) s'inquiètent de leur capacité à aller chercher du mécénat auprès des habituels entrepreneurs locaux qui, eux aussi, auront fortement subi cette crise.

Les structures de production et d'édition phonographiques ressentent logiquement les répercussions des impacts subis par leurs partenaires au sein de l'écosystème. La fermeture des lieux, des festivals et des commerces culturels réduit considérablement et directement leur chiffre d'affaires. Au-delà de ces pertes sèches, une grande majorité des répondants a vu sa stratégie de promotion complètement remise en question (report des sorties, tournées de promotion annulées et investissements rendus stériles).

Globalement, le niveau d'inquiétude diffère entre deux types de structures : les indépendants et les structures à haut niveau d'autofinancement, et les structures présentant un taux de financement public plus élevé (la plupart des partenaires publics ayant annoncé que les subventions seraient maintenues, même en cas d'annulation des activités). Pour autant, toutes les structures expriment une inquiétude sans pouvoir, à ce stade, mesurer précisément l'impact final de cette crise. **L'inquiétude financière majeure concerne leur trésorerie, surtout en cette période de l'année délicate : attente des soldes N-1 et des votes + versements des subventions de l'année N.**

Quel que soit le type de structure ou le statut des personnes, **la majorité des interrogations concerne les intermittents du spectacle**. Comment seront-ils soutenus, la date anniversaire sera-t-elle décalée, de combien de temps ? Faut-il honorer les contrats déjà signés pour des dates annulées ? Faut-il signer des contrats pour des dates à partir de mai ou juin ? Quel impact sur la création ?

Dans le panel observé, un nombre assez limité de structures expriment une inquiétude concernant la survie de leur structure à très court terme. Cette donnée rassurante doit être relativisée. Les interrogés estiment que la durée de la crise va être primordiale sur leur activité : si elle est limitée, les risques le seront tout autant. Un nombre bien supérieur d'acteurs a exprimé, par ailleurs, un fort risque potentiel si la situation (confinement + maintien de restrictions + reprise lente des habitudes des personnes) venait à durer de nombreux mois. **La plupart estiment pouvoir tenir un mois ou deux dans ce contexte mais n'ont pas de garantie au-delà.**

Les impacts se manifestent à tous les niveaux de la chaîne de production et de diffusion : prestataires du spectacle (techniciens son, lumière, backline, brasseurs, hébergement, catering, entreprises de sécurité, imprimeurs, distributeurs et points de ventes pour la production phonographique...).

Par conséquent, c'est toute une série d'externalités négatives que l'on peut craindre pour le secteur : contraction des actions liées aux droits culturels des personnes, baisse du pouvoir d'achat des français, baisse des recettes de taxe des Organismes de Gestion Collective (SACD, SACEM, SPEDIDAM ...) et du CNM, qui peut laisser penser à une baisse des aides disponibles pour la reprise d'activité.

Le Réseau des Indépendants de la Musique œuvre, depuis sa création, à la compréhension et à l'accompagnement de l'écosystème musical en région Nouvelle-Aquitaine. Nous mesurons aujourd'hui autant la réalité de cet écosystème, les liens essentiels qui unissent les différentes activités, que sa fragilité.

Au-delà de ces analyses, nous souhaitons affirmer nos objectifs éthiques communs (défense des droits culturels des personnes, accompagnement d'un nouveau modèle de développement, ...). La solidarité, la proximité et la coopération nous semblent en effet être la voie de la résilience, de la reconstruction et du développement durable des musiques actuelles.

Ces constats rendent nécessaire une mobilisation conjointe de toutes les politiques publiques pour préserver et accompagner un élément essentiel de la cohésion sociale et de la dignité de la personne humaine. Cela signifie un dialogue entre les différentes collectivités, l'État et les acteurs pour coordonner les efforts, tant dans cette période de crise qu'au moment du redémarrage de l'activité.

Il nous faudra accompagner, tous ensemble, la naissance d'un nouveau modèle de développement pour les musiques actuelles et, plus largement, pour l'ensemble des secteurs culturels.

POUR ALLER PLUS LOIN

**COVID-19 :
VEILLE SPÉCIALE
FILIÈRE MUSICALE**

[HTTP://LE-RIM.ORG](http://le-rim.org)





RÉSEAU DES
INDÉPENDANTS
DE LA MUSIQUE

Siège social

388 boulevard J.J. Bosc - CS 109 - 33323 Bègles cedex
05 56 84 15 26

Site Périgueux

15, Chemin des feutres de Toulon - 24000 Périgueux
06 08 00 21 20

Site Poitiers : 91, Boulevard du Grand Cerf - 86000 Poitiers

05 49 55 78 30

<http://le-rim.org>

Association agréée d'éducation populaire

SIRET : 827 554 882 00023 - APE : 94 99 Z



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SERVICE
CIVIQUE
Une mission pour chacun
au service de tous

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire



Gironde
LE DÉPARTEMENT
gironde.fr



PÉRIGUEUX
capitale du
PÉRIGORD